



WALTHER HERBEN, Premier Echevin en charge de l'Environnement, des Travaux et du Budget

Quand les chiffres démentent le ressenti!
Pages 8 et 9

LE CPAS PEUT VOUS AIDER



- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

cpas ans

AIDE SPECIALE COVID
NON RESERVEE
AUX BENEFICIAIRES DU REVENI
D'INTEGRATION SOCIALE (RIS)

MÊME SI C'EST NOUVEAU POUR VOUS
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT
AVEC LE CPAS D'ANS AU 04/247.74.1
OU AUX NUMÉROS SUIVANTS

- ERIC MOISSE : 04/247.74.03
- CÉCILE COLINET : 04/247.74.0

OU ENCORE PAR MAIL

- eric.moisse@ans-cpas.be ou
- cecile.colinet@ans-cpas.be ou
- accueil@ans-cpas.be

AVEC LA CRISE COVID19, VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !

CPAS D'ANS, RUE EDOUARD COLSON, 148 À 4431, ANS-LONCIN OU RUE DE L'YSER, 50 À 4430, ANS

Vous êtes titulaire d'un permis de conduire au format carte bancaire ?

Vérifiez sa date de validité avant les vacances !

Contrairement au modèle triptyque en papier rose qui est encore valable en Belgique et à l'étranger jusque 2033, le nouveau permis de conduire « format carte bancaire » a quant à lui une durée de validité limitée à 10 ans !

C'est fin 2011 que notre Commune a débuté, en tant qu'administration communale pilote, la délivrance de ce nouveau modèle de permis de conduire bien plus petit et plus résistant que l'ancien. Dix ans plus tard, nous rappelons donc aux titulaires de ce modèle qu'il est important de bien vérifier sa date de fin de validité.

Et si mon permis expire bientôt ?

Pour le remplacer, il suffit de prendre rendez-vous au service population au moyen de l'application e-guichet <https://ans.guichet-citoyen.be/> ou en téléphonant au 04 247 72 85.

Nul besoin de photo car, sauf demande expresse du titulaire, la photo de la dernière carte d'identité sera téléchargée. Le nouveau permis de conduire, valable également 10 ans, sera disponible 72 heures plus tard, ceci pour un coût de 25€.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au service population au tel 04 247 72 85 ou en adressant un mail à population@ans-commune.be



Solidarité avec la population ukrainienne





Sommaire :

CPAS	p 2
Vous êtes titulaire d'un permis de conduire au format carte bancaire	p 2
Sommaire	p 3
L'aventure vélocipédique continue!.....	p 4
La ville d'Ans sur le podium du Bien-être animal de Gaia pour la zone Wallonie - Bruxelles	p 5
Un nouveau véhicule d'intervention pour la PAC (Patrouille Anti-Criminalité)	p 6
Ils se sont dit «Oui»	p 7
Déchets à Ans : quand les chiffres démentent le ressenti!	p 8
Du neuf pour nos vieux cimetières!	p 10
L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas!.....	p 10
Mes brèves	p 11
Accueil d'enfants réfugiés ukrainiens dans nos écoles communales.	p 12
Centres Communaux de jeux de vacances été 2022 Appel aux candidats	p 13
Le Conseil Communal a le plaisir de vous inviter au «Village Sportif Ansois»	p 14
Le «Chèque Habitat», un avantage fiscal lié au logement, pour nous les Wallons	p 15
Nouveaux à Ans	p 16
Ukraine : Le Plan de Cohésion Sociale et les Services de la Ville sur tous les fronts... ..	p 17
Mesures spéciales dans le cadre du conflit en Ukraine	p 18
Merci pour la planète	p 19
Agenda	p 20-21
Subsides aux associations socio-culturelles d'Ans	p 22
Elargissement des jours d'ouverture du Fort de Loncin	p 22
Le Village Espagnol	p 23
La reprise du marché d'Ans	p 23
Le village sportif	p 24

Site de la commune d'Ans : www.ans-commune.be



EDITEUR RESPONSABLE : F - J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIABE



Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin, Bourgmestre

L'aventure vélocipédique continue!

*Ans et le Réseau Vélo Points-nœuds Province
de Liège, c'est chose faite!*

Passionné par notre histoire et les modes doux ?
Alors cette balade vélo désormais balisée est faite pour vous !

Au départ du point-nœud 46 rue Maréchal Foch, vous empruntez le RAVeL de la ligne 31 jusqu'au point-nœud 67.

Pédalez ensuite à travers les champs pour rejoindre le point-nœud 62 et le château de Waroux reconnaissable de loin par son élégante flèche élancée, il ouvre les portes de la Hesbaye et en constitue le point culminant (182 m d'altitude). Avec le réseau point nœud et ce repère, vous ne pouvez pas vous perdre. (<https://www.chateau-waroux.be>).

Classé au Patrimoine exceptionnel de Wallonie, le château s'offre au public, notamment à l'occasion de l'exposition Picasso actuellement en ses murs. (fermé le lundi).

Dernière étape avant de regagner le point-nœud de départ : le fort de Loncin (www.fortdeloncin.be). Considéré comme le symbole de la Bataille de Liège et de l'héroïsme de la Belgique face à l'attaque allemande en 1914, le Fort de Loncin figure encore aujourd'hui comme un lieu de mémoire exceptionnel car il est conservé dans l'état de sa destruction lors de la Première Guerre mondiale. Il constitue l'un des derniers vestiges de l'archéologie militaire de la fin du 19^e siècle. Vous avez la possibilité de visiter le fort (parcours scénographique) et le musée. Demandez à voir ses salles dédiées aux héros de la résistance et à la propagande de guerre. On en ressort ému.

Ce parcours, connecté au reste de la Wallonie et aux pays et régions frontalières (Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Pays-Bas, Flandre), s'appuie sur la colonne vertébrale du RAVeL qui irrigue notre territoire.

Et si cela vous a plu, partez donc à la découverte des cartes points nœuds existantes disponibles en téléchargement ici : www.liegetourisme.be/telechargez-nos-cartes. Profitez alors de ce réseau modes doux qui passe près de chez vous.

Bonnes découvertes !

LE TOUR DES FORTS #20KM

RÉSEAU
POINTS-NŒUDS
Province de Liège

POINTSNOEUDS-PROVINCEDELIEGE.BE

POINTSNOEUDS.PROVINCEDELIEGE



Solidarité avec la population ukrainienne



La ville d'Ans sur le podium du Bien-être animal de Gaia pour la zone Wallonie - Bruxelles

Depuis déjà quelque temps, le Bien-être animal a pris une place importante dans notre société. Soucieuse de promouvoir le Bien-être animal et de le développer encore davantage, Gaia a décerné aux communes et villes de Wallonie et de Bruxelles une «évaluation» pour féliciter les plus impliquées.

Il faut dire que dans le contexte actuel, Minou, Snoopy et les autres ont joué un rôle essentiel lors du confinement. Mine de rien, nous nous sommes rapprochés de nos boules de poils (ou de plumes ou...) dans cette longue période d'isolement et cela nous a fait prendre conscience du réconfort que pouvait nous procurer leur présence. Nos petits compagnons y ont eux aussi trouvé leur compte : Minou a sans doute passé son temps à ronronner sur votre bureau ou à tester votre patience en tant «qu'ouvreur de porte semi-automatique» tandis que Snoopy vous a invité, à longueur de journée, à lui envoyer sa balle aux quatre coins de la maison. Plus que jamais, les liens se sont resserrés et le bien-être de nos petits compagnons a pris autant d'importance à nos yeux que le nôtre.

Notre Bourgmestre / notre ville n'a pas attendu que le Bien-être animal ait le vent en poupe pour le mettre au cœur de ses priorités. Résultat : les diverses actions mises en place ont permis à notre ville de se hisser sur le podium des Villes et Communes wallonnes et bruxelloises les plus respectueuses du Bien-être animal. Une bien belle occasion de vous rappeler quelques-unes des nombreuses actions déjà mises en place et qui ne concernent pas seulement les animaux domestiques.

Pour nos poilus à 4 pattes :

Un parc canin a été réalisé dans le Parc de la Résistance d'Alleur pour répondre à une demande récurrente

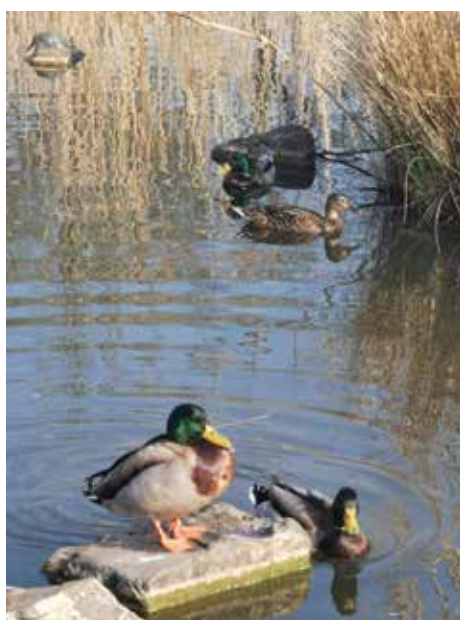


des propriétaires de chiens soucieux de laisser librement courir leur compagnon sans laisse ;

■ L'adoption de mesures visant à réduire les nuisances causées par les feux d'artifices dont souffrent souvent les animaux de compagnie ;

Pour les animaux sauvages et « ceux dont on parle moins »

Les oies et les canards sauvages ne s'y sont pas trompés : ils trouvent «le gîte et le couvert» au Parc de la Résistance où nous leur procurons des grains toute l'année. Outre cela, nous collaborons avec le CREAVES chargé de recueillir les animaux sauvages blessés.



La ville s'est également associée depuis l'année dernière avec MUSTELA, association dédiée à la protection des furets.

Pour les chats errants :

Le retour du printemps est également un excellent moment pour relancer la campagne de stérilisation en collaboration avec la SRPA et le SPW. La démarche est on ne peut plus simple pour les citoyens : il leur suffit de contacter le référent BEA au 04 247 72 14 et de lui communiquer ses coordonnées et le nombre de chats à stériliser. La SRPA prend ensuite directement contact avec le requérant et tout se met en place. Cette action est capitale dans la régulation de la population des chats errants et permet entre autres de «désengorger» les refuges. Les chats stérilisés sont ensuite remis dans leur environnement naturel.



Pour tous :

Il faut souligner que derrière tout cela, il y a un travail d'équipe et une étroite synergie avec les équipes de police dédiées au Bien-être animal qui se déplacent sur place pour intervenir si une situation le nécessite, dialoguer avec les propriétaires d'animaux de tout poil, bref, assurer un réel suivi auprès de la population sous la houlette du Bourgmestre.

La ville verse également une contribution financière (CREAVES, SRPA) aux associations qui viennent en aide à nos «chers amis».

Une place sur le podium, c'est bien mais tout sera mis en œuvre pour tenter d'améliorer encore ce «score» et nos cartons débordent déjà de projets !

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin,
*Bourgmestre, Président de la Zone
de Police d'Ans-Saint-Nicolas.*



Police

Un nouveau véhicule d'intervention pour la PAC (Patrouille Anti-Criminalité)

Depuis 2013, la PAC (Patrouille Ans-Criminalité) sillonne les rues d'Ans et de Saint-Nicolas en appui aux patrouilles mobiles déployées qui gèrent entre autres au quotidien, les interventions à caractère violent, les accidents de la circulation, l'intervention directe sur le terrain en cas de nécessité, la liste évoquée ci-dessus étant loin d'être exhaustive.

Si dans la plupart des cas, les patrouilles mobiles suffisent, l'augmentation malheureuse de la violence dans notre société nécessite parfois la présence d'une patrouille spécifique supplémentaire.

Ce fut la raison de la création de cette unité il y a 9 ans. Chaque équipe de la PAC est composée de 3 Policiers issus du service Intervention qui bénéficient d'un entraînement plus poussé tant au niveau physique que technique.

Leur rôle est d'appuyer et d'aider tant au niveau dissuasif que pratique les

patrouilles mobiles en première ligne et d'effectuer un travail proactif sur l'ensemble du territoire. Si la PAC disposait déjà d'un véhicule adapté à ce type de missions, un tout nouvel SUV vient d'être acquis par la Zone de Police afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Il s'agit en pratique d'une VW Touareg de 3000cc abritant 340 chevaux sous le capot. L'engin est doté d'un équipement tactique permettant à son équipage de faire face à la plupart des situations. Bélier, casques d'intervention, boucliers etc... Tout y est...

Ne dit-on pas que l'on reconnaît l'ouvrier à ses outils...

La fin du télétravail... une aubaine pour les cambrioleurs ! Soyez vigilant, faites appel au service de technoprévention !

Le télétravail n'est désormais plus obligatoire. De quoi réjouir bon nombre d'employeurs et... cambrioleurs !



Vous pouvez prendre des mesures simples pour diminuer les risques de cambriolage. Pour cela, il suffit de vous adresser à nos conseillers en prévention vol.

Ils vous aideront GRATUITEMENT et sans engagement à protéger votre habitation contre les cambriolages.

Prenez rendez-vous :

Par mail à

eric.loncelle@police.belgium.eu

Par téléphone au 0472/52.84.89



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne



« Ils se sont dit oui »



Le 26 février.
Les époux BOUARFA-KALONAS



Le 26 Février.
Les époux CONSTANT-ROQUET



Le 12 mars.
Les époux COLIN-LINOTTE



Le 12 mars
Les époux MELON-NIYONSABA



Le 19 mars.
Les époux NIESEN-CALLENS



Le 19 mars.
Les époux WAHABI-BENGOURINE



Walther Herben,

*Premier Echevin en charge du Budget,
de l'Environnement et des Travaux*

Déchets à Ans : quand les chiffres démentent le ressenti !

La réforme du système de collecte des déchets à Ans, avec le passage aux conteneurs à puce à dater du 1^{er} janvier 2021, a fait couler beaucoup d'encre et de salive, opposant la satisfaction des uns de voir enfin mettre en œuvre une méthode de ramassage plus respectueuse et plus prometteuse pour l'environnement, à la réticence, voire à la colère d'autres, par peur de l'inconnu ou incompréhension des raisons du changement.

De ce point de vue, il faut avouer que la crise sanitaire n'a pas aidé, empêchant

la tenue de la plupart des réunions d'information programmées à l'automne et au début de l'hiver 2020.

Les opposants au système, parmi lesquels on retrouve d'ailleurs beaucoup d'opposants à tout système, s'en sont donc donné à cœur joie en prévisions les plus pessimistes quant à la recrudescence des dépôts clandestins et autres effets pervers de la nouvelle méthode de collecte des déchets ménagers.

Tout était bon pour dénigrer l'initiative, notamment sur les réseaux sociaux, où fleurissaient les photos les plus sordides de débris de tous types, abandonnés par des paresseux écervelés. Et tout était « à cause des conteneurs », y compris le divan ou le matelas nonchalamment déposé sur la voie publique. A croire qu'avant la réforme, ce divan ou ce matelas aurait pu trouver place dans un sac de 60 litres, étiqueté ou non !

Les chiffres de l'année 2021

Il était donc grand temps de pouvoir confronter les chiffres au ressenti et c'est désormais possible, puisque INTRADEL vient de nous fournir ceux de 2021.

Et ces chiffres, comme vous l'allez voir, démentent le ressenti.

En effet, il résulte des données reçues que les Ansoises et les Ansois avaient, en 2020, produit chacun 177 kilos de déchets résiduels, c'est-à-dire de déchets restants, déduction faite des déchets recyclables.

Ces 177 kilos par habitant en 2020 sont, en 2021, ramenés à 88 kilos par habitant en 2021, avec les conteneurs à puce,

alors que dans la zone «Intradel», on enregistre 6.43% de déchets ménagers en plus.

Et les déchets clandestins, me direz-vous ?

Et bien, ils sont compris dans ces chiffres puisque ceux-ci comprennent les déchets résiduels de chaque ménage, les déchets résiduels des commerces et des collectivités (écoles, milieux associatifs, services communaux, ...), **AINSI QUE** les poubelles publiques et les dépôts clandestins.

Le gain en un an de déchets non recyclables est donc de plus de la moitié (**- 89 kilos**), de sorte que notre ville d'Ans va quitter la queue du classement des entités

les plus productrices de déchets pour rejoindre le peloton de tête de celles où le tri prévaut sur la production.

Précisons, pour être totalement objectifs, qu'outre ces 88 kilos de déchets résiduels, nous avons aussi généré 40 kilos par habitant de déchets organiques, mais ils n'entrent pas en ligne de compte puisqu'ils sont totalement recyclables et ne peuvent être comparés car, jusqu'en 2020 inclus, ces déchets organiques étaient collectés avec les déchets résiduels, dans un seul et même sac, devenant ainsi, à leur tour, non-recyclables.

Quelle est l'origine de ces déchets ?

Une analyse un peu plus pointue de ces chiffres 2021 montre que ces 88 kilos de déchets résiduels par habitant se décomposent comme suit : 61 kilos/habitant de déchets provenant des ménages, 5 kilos/habitant provenant des commerces et des collectivités et 22 kilos par habitant provenant des poubelles publiques et des dépôts clandestins.

A Ans, ce chiffre de 22 kilos ne peut pas être comparé au passé, puisque le système utilisé jusqu'en 2020 ne permettait pas d'opérer fiablement la distinction entre les différentes origines des déchets. Néanmoins, si on confronte ce poids des poubelles publiques et des dépôts clandestins à ceux que l'on enregistre dans les villes et communes proches et semblables à la nôtre, nous nous trouvons manifestement bien en-dessous de

la moyenne, l'entité la plus touchée par le phénomène affichant un quota de 53 kilos par habitant en 2021.



Solidarité avec la population ukrainienne

Et que sont devenus les 89 kilos « économisés » ?

On peut effectivement se poser cette question, car ces 89 kilos de déchets n'ont pas disparus comme par enchantement.

La première réponse, ce sont les 40 kilos par habitant de déchets organiques que l'usage de conteneurs spécifiques permet désormais de séparer et, partant, de recycler.

On constate aussi, selon les statistiques reçues, un meilleur tri et l'utilisation

plus intensive des autres filières (PMC, papiers-cartons, verres). Dans les PMC, par exemple, on enregistre une croissance de plus de 6 kilos par habitant, soit plus de 25% de 2021 par rapport à 2020.

Entrent également en ligne de compte, même si ce n'est pas directement chiffrable, de nouvelles habitudes d'achat, le compostage ou encore la fréquentation du parc à conteneurs.

Mais ces 89 kilos « économisés » ne sont en tout cas pas via les dépôts clandestins, puisque ceux-ci sont inclus dans les chiffres affichés.

Il n'en reste pas moins vrai que ces dépôts sont trop nombreux, tout comme est particulièrement agaçant cet usage abusif et inutile des poubelles publiques qui ne sont pas là pour recevoir des déchets ménagers.

Merci!

Ces bons résultats, qui étonnent même les responsables d'INTRADEL, sont le fruit de l'attention de tous.

De l'attention des autorités communales, qui ont osé réformer un système qui n'était plus financièrement tenable et qui devenait indéfendable au plan environnemental.

De l'attention des services communaux et, notamment, de ceux qui luttent au quotidien contre les comportements inciviques des quelques-uns qui empoisonnent la vie et le cadre de vie des autres (dont 40% en moyenne s'avèrent, une fois identifiés, provenir d'autres communes).

Mais c'est surtout à vous, Ansoises et Ansois, que revient le mérite de ce premier bilan positif qui n'a pu être atteint que grâce à votre collaboration sincère et efficace au système.

Les statistiques révèlent ainsi qu'après seulement un an d'utilisation, nous nous classons parmi les villes et communes où on compte le moins de « mains noires », apposées par les contrôleurs de collectes sur les conteneurs des citoyens qui, de façon répétée, ne jouent pas le jeu du tri et contaminent systématiquement le conteneur vert avec des déchets qui n'ont rien à y faire. Ces « mains noires » sont des avertissements avant blocage du conteneur vert, avec pour conséquence de ne plus pouvoir utiliser que le conteneur noir dont les kilos excédentaires sont plus coûteux. A Ans, en 2021, sur 9.038 conteneurs contrôlés, 411 « mains

noires » seulement ont dû être appliquées, soit 4,55%.

C'est un signe tangible de l'adhésion d'une large majorité d'entre vous au système des conteneurs à puce, démontrant aussi aux autres, à ceux qui doutaient ou se muriaient dans le refus, que c'était possible, qu'il était possible, voire aisé, moyennant un minimum d'efforts et de vigilance, de réduire drastiquement

le poids de ses poubelles et de ne pas dépasser les quotas gratuits.

Tout bénéfique pour votre portefeuille et pour l'environnement.

Soyez-en vivement remerciés!

Rien ne justifie d'abandonner ses déchets



SÉANCES D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE À ANS

Une idée fertile pour les déchets utiles !

Vous souhaitez apprendre les bases du compostage à domicile et acquérir un fût de compostage ou un système de lombricompostage ?

Pour la septième année, une prime communale à Ans vous y encourage. Que vous ayez ou non un jardin, une solution est possible.

L'octroi de la prime est conditionné par la participation à une séance d'information sur le compostage.

2 des 4 séances programmées cette année, animées par un guide-composteur expérimenté, sont encore à venir :

Jeudi 21 avril 2022 à 19h00 Salle « Aux Tilleuls » Rue de Jemeppe, 40, 4431 Loncin	Mardi 26 avril 2022 à 19h00 Salle « Henriette Brenu » Rue Gilles Magnée, 4430 Ans
---	--

Durée approximative de la présentation : 1h30
Seconde partie consacrée aux questions-réponses ainsi qu'aux modalités d'obtention de la prime.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Infos/inscriptions : 04/247.72.67 • 04/247.72.24 • environnement@ans-ville.be

Remarque : Une attestation de participation individuelle et personnelle sera remise aux participants à ces séances d'information.
Aucune prime ne sera octroyée sans l'obtention de cette attestation

Le Directeur général f.f.
F. SANTOS REY

L'Echevin de l'Environnement
W. HERBEN

Le Bourgmestre
G. PHILIPPIN

Solidarité avec la population ukrainienne



Du neuf pour nos vieux cimetières!



Ces dernières années, une attention toute particulière a été réservée à l'embellissement et à l'entretien de nos cimetières où de nombreux aménagements ont été réalisés, bonifiant d'autant l'harmonie et la dignité des lieux comme le confort des visiteurs.

Ces efforts se poursuivront cette année avec le verdissement des cimetières de Loncin et d'Alleur, la rénovation de monuments funéraires remarquables et le pavage des allées du cimetière de l'Ouest.

Mais nous entamerons également très bientôt des travaux substantiels aux cimetières, qui impacteront notablement les rues dans lesquelles ils sont implantés.

Ainsi, dès ce printemps, nous procéderons à la transformation complète de

l'entrée du cimetière d'Ans-Egalité, avec le ravalement et le rejointoyage du long et triste mur qui le borde sur une centaine de mètres, rue de l'Égalité.

Après le renouvellement du revêtement de la voirie, réalisé en septembre, cette transformation majeure au niveau du cimetière donnera manifestement un tout nouveau visage à cette importante artère.



A l'automne, c'est au mur d'enceinte et à l'entrée, escalier compris, du «vieux» cimetière de Loncin, rue de Jemeppe, que nous nous attaquerons pour, d'une part, sécuriser les lieux et, d'autre part, leur donner une toute autre allure.

De beaux projets en perspective qui, indéniablement, contribueront à la transformation positive de notre ville!

L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas!



Les semaines passent, le constat se répète, l'inquiétude et les frais augmentent. Les prix de l'énergie ne cessent de flamber, principalement dus à une reprise de l'économie combinée au contexte ukrainien.

Aucun gestionnaire public ne peut rester insensible à cette situation, qui touche nos concitoyens de plein fouet, rapprochant certains d'entre eux de la précarité

et l'accentuant pour d'autres. Il s'agit véritablement d'une urgence sociale à laquelle tous les mandataires, à tous les niveaux de pouvoirs, se doivent d'être attentifs et prompts à proposer des aides concrètes.

L'accès à l'énergie est un bien de première nécessité qui doit être garanti à toutes et à tous.

Mais au-delà des aides externes, il existe aussi quelques moyens de se protéger soi-même contre cette flambée des coûts énergétiques ou, à tout le moins, d'en atténuer les effets.

En cette période d'instabilité, dont personne ne peut préjuger de la durée, ni de l'intensité, il ne me paraît pas inutile d'évoquer quelques-uns de ces moyens de diminuer sa facture d'énergie :

10

ANSINFOS

Comparer

Vous êtes libre de changer de fournisseur à tout moment mais si vous disposez

actuellement d'un contrat fixe, surtout ne touchez à rien. C'est le fournisseur qui

va encaisser la hausse des prix. Quand votre contrat arrivera à échéance, là, il



Solidarité avec la population ukrainienne

faudra vérifier les contrats disponibles sur le marché. Il existe des comparateurs d'énergie sur Internet, des outils susceptibles de vous aider. Si vous avez

un contrat variable, clairement, vous allez ressentir la hausse des prix directement mais cela vaut quand même la peine de comparer, on peut économiser

plusieurs centaines d'euros en changeant de fournisseur.

Diminuer sa consommation

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas!

Plusieurs petits gestes gratuits ou à moindres coûts permettent de diminuer votre consommation, par exemple :

- mettre un gros pull en hiver, diminuer la température du thermostat de 1 °C, c'est plus de 8 % d'économie sur votre facture !
- fermer volets et tentures dès la nuit tombée, cela permet de diminuer la perte d'énergie à cet endroit de 25 à 60 % ;
- isoler les tuyauteries de chauffage qui traversent les zones non chauffées (caves, vides ventilés, ...) ;

- laisser entrer les rayons du soleil dès les premières heures et profitez de cette chaleur gratuite ;
- installer des vannes thermostatiques et couper totalement son thermostat la nuit et lorsqu'on n'est pas à la maison ;
- une douche de 5 minutes consomme 4 fois moins qu'un bain ;
- essayer de laver son linge à basse température car chauffer de l'eau demande énormément d'énergie ;
- dégivrer régulièrement le surgélateur, une couche de givre de 2mm seulement entraîne une surconsommation de 10% !
- ne pas oublier le couvercle sur les casseroles. Sans couvercle, il faut 3 fois plus de temps et d'énergie pour amener l'eau à ébullition.

- remplacer vos vieilles ampoules. Généralement la consommation électrique avec une LED est 8 à 10 fois plus faible.
 - éviter les consommations de veille, installer une multiprise avec interrupteur pour couper entièrement l'alimentation.
- Envie d'aller plus loin ? N'hésitez pas à télécharger la brochure de la région : « 101 idées futées pour faire des économies d'énergie dans le ménage » ou à venir la chercher au service communal de l'énergie.

Economiser l'énergie, c'est bon pour le portefeuille autant que pour l'environnement !

Mes brèves...

Avec le printemps, le retour des grues...

Dès le 15 février, le climat aidant, les chantiers inscrits dans la 2^e phase du Plan d'Investissement Communal 2019-2021 ont débuté.

Concurremment, c'est par la rue Lambert Dewonck (trottoir) et par la rue de Waroux (piste cyclable et cheminement piéton) que les travaux ont commencé.

La rénovation de la rue Petite Ville a eu lieu en mars. Celles des rues Marie Curie, de l'Abbaye, du Tilleul et du Clos Floréal, perturbées par les giboulées et le froid, sont en cours et, après Pâques, suivront la rue de la Ferme, les rues Louis De Brouckère, de la Coopération, Francisco Ferrer et Sous-le-Bois.

Ces travaux s'échelonnent jusqu'à la mi-août 2022, en fonction, bien évidemment,



des conditions climatiques. Si elles sont vraiment favorables, peut-être pourrions-nous gagner de temps.

Le montant estimé de ces chantiers est de l'ordre de 2,6 millions €.

Rénovation de la rue Pierre Lecharlier

Le chantier de rénovation de la rue Pierre Lecharlier, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise Thomassen, débuteront le 2 mai prochain.

Comme partout ailleurs, les riverains en seront officiellement avisés, avec les mesures de circulation et de station-

nement, quelques jours avant le début effectif des « opérations ».

Coq Fontaine est dégagé

Le quartier de Coq Fontaine a une toute autre allure avec la démolition des immeubles communaux situés sur son côté gauche en venant de la côte d'Ans.

La vue est désormais totalement dégagée depuis et vers l'esplanade de la Légia,

dont la parcelle ainsi libérée semble être le prolongement naturel.

L'aménagement d'un espace vert et de convivialité y sera entamé incessamment, sans briser la perspective.



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Nathalie Dubois,

Echevine en charge de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Accueil d'enfants réfugiés ukrainiens dans nos écoles communales.



À l'instar d'autres villes et communes belges, Ans a accueilli des enfants ukrainiens qui ont fui le conflit.

Madame l'Echevine Nathalie Dubois et Monsieur Philippe Dallemagne ont redirigé ces enfants vers l'école fondamentale communale Henri Lonay qui depuis 2014 possède un dispositif afin d'accueillir des élèves primo-arrivants en cours d'année.

Ce dispositif s'appelle la DASPA ou Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-arrivants et Assimilés.

A ce jour, 4 élèves Ukrainiens fréquentent l'école et ce, depuis le vendredi 18 mars 2022.

La DASPA vise l'apprentissage du français et la remise à niveau des enfants en exil. L'objectif final est qu'ils puissent rejoindre à terme le niveau d'études approprié à leur âge.

Depuis sa création, le titulaire de la classe DASPA est Monsieur Yves BERWAERT.

La classe comptait déjà 16 élèves avant l'arrivée des petits Ukrainiens.

Depuis le 30 mars, la Fédération Wallonie Bruxelles a accordé 12 périodes d'en-

cadrement supplémentaires au vu de l'augmentation du nombre d'enfants dans cette classe.

Dès leur arrivée, les enfants ukrainiens se sont liés d'amitié avec un enfant d'origine russe qui fréquentait la classe et qui pouvait communiquer avec eux dans leur langue. Preuve que les enfants ont beaucoup de leçons à nous donner et que leurs relations sont bien loin des conflits de certains adultes.

Le sourire de ces enfants d'origines diverses et leurs relations d'amitié dans cette classe multiculturelle et dans la cour de récréation est un espoir et un exemple pour le monde entier.



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne



Centres Communaux de jeux de vacances été 2022 - Appel aux candidats

Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'été 2022, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- | du lundi 4 juillet au vendredi 15 juillet 2022,
- | du lundi 18 juillet au vendredi 29 juillet 2022,
- | du lundi 1^{er} août au vendredi 12 août 2022,
- | du mardi 16 août au vendredi 19 août 2022.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de chefs de plaine « coordinateurs » et de moniteurs ayant divers profils.

Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :

- | brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,
- OU
- | diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régente, éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ...), **accompagné d'une expérience d'animation de 250h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.**

Moniteurs brevetés porteurs d'un des titres suivants :

- | brevet d'« animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,
- OU
- | diplôme ou certificat de fin d'études **accompagné d'une expérience d'animation de 150h minimum au sein d'un centre de vacances agréé :**
 - ▶ de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),
 - ▶ à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ...),
 - ▶ du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ...), ...

Moniteurs :

- | étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur,

des « écoles normales », âgé(e)s de 17 ans accomplis,

- | diplômé(e)s dans une orientation non reconnue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,

| ...

Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités LUDIQUES, CRÉATIVES, d'EXPRESSION, CULINAIRES, CULTURELLES ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de candidature est à compléter **avant le 18 mai 2022** via le lien internet suivant : <http://51.68.224.13/Default>

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@ans-ville.be)



Solidarité avec la population ukrainienne





Philippe Saive,

Echevin en charge des Sports et de la Culture

Le Conseil Communal a le plaisir de vous inviter au « Village Sportif Ansois »

Le samedi 21 mai au Hall des Sports de Loncin.

L'occasion de s'amuser, d'échanger, de partager mais aussi de s'affronter, de se dépasser au travers de diverses animations sportives rythmées par les artistes de « Mélange de Couleurs ».

Au programme :

De 10h00 à 13h00 - Epreuves « Interclubs » (sur inscription au Service des sports).

De 13h30 à 18h00 - Initiations sportives, Châteaux gonflables, Cuistax, Accrobranches et autres activités pour petits et grands.

Sur la scène extérieure se succéderont les concerts de Suffocating Minds, Mata Wangala et Nice Idée.

A 18h00 - L'Echevin des sports décernera les mérites sportifs 2020 et 2021, l'occasion de récompenser les athlètes et bénévoles.

La journée se terminera par le concert de 98 % Maximum Soul et la soirée dansante sera animée par le DJ Vincent Arena.

Nouveautés : Des chèques culture « jeunes » et « seniors »

La musique, le théâtre, la peinture sont autant de disciplines qui permettent l'affirmation, le dépassement de soi mais aussi, l'épanouissement, l'ouverture aux autres, la rigueur, et bien d'autres compétences.

Les coûts liés à des affiliations ne peuvent être des freins au développement artistique.

C'est pourquoi l'échevinat de la culture de la ville d'Ans souhaite proposer des aides en intervenant dans les frais d'affiliation à des cours/stages de musique,

théâtre, arts graphiques proposés par des académies / centres culturels / musées ou autres institutions, reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conditions d'attribution

Chèques Culture « jeunes »



Avoir - de 18 ans et être domicilié dans la commune d'Ans.

Destinés aux jeunes dont les revenus imposables bruts annuels des parents ne dépassent pas certains montants (Infos : caroline.loudeche@ans-ville.be - Tél. : 04 247 73 14)

Chèques Culture « Seniors »



Avoir +60 ans et être domicilié dans la commune d'Ans

Destinés aux seniors dont les revenus imposables bruts annuels ne dépassent pas certains montants (Infos : caroline.loudeche@ans-ville.be - Tél. : 04 247 73 14)

Informations : Échevinat des Sports - Esplanade de l'Hôtel communal, 1, 4432 Ans, à l'attention de Caroline LOUDECHE ou par mail : caroline.loudeche@ans-ville.be - Tél. : 04 247 73 14

Valeur du chèque

25 euros pour un stage

50 euros pour une affiliation

1 chèque « Stage » et 1 chèque « Affiliation » par enfant/senior et par saison (septembre à août).

L'action se déroulant dans le cadre d'une enveloppe financière définie, elle sera clôturée dès l'épuisement de cette dernière sans possibilité de recours.





Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme et de la ruralité

Le « Chèque Habitat », un avantage fiscal lié au logement, pour nous les Wallons.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, seule la Wallonie accorde encore un avantage fiscal à ceux qui empruntent pour financer l'achat de leur habitation.

De quoi s'agit-il ?

Le Chèque Habitat (mis en place dès le 01 01 20 16) est un avantage fiscal en matière de crédit hypothécaire. Il s'agit d'une réduction d'impôt convertible en un crédit d'impôt. Concrètement, vous recevez chaque année un montant sous forme de crédit et non sous forme de réduction fiscale. Cela signifie que vous pouvez déduire ce montant de vos impôts à payer. Et si vous devez récupérer de l'argent des impôts, le montant vous sera remboursé.

A quelles conditions ?

Les conditions d'octroi suivantes sont cumulatives :

- ❑ **acquérir** (avec ou sans rénovation) ou **construire** un **premier bien** en Wallonie ;
- ❑ **occuper soi-même** cette habitation ;
- ❑ contracter un **emprunt** avec inscription hypothécaire pour une durée minimale de **10 ans** ;
- ❑ **habitation unique** (ne pas être propriétaire, copropriétaire, usufruitier d'une autre habitation) ;
- ❑ disposer de **revenus nets imposables** inférieurs à **87.043 euros** (en 2021-exercice d'imposition 2022).

Le respect des conditions cumulatives est vérifié annuellement.

Comment est-il calculé ?

Le Chèque Habitat est calculé **par an et par personne**, sur la base de vos revenus imposables et du nombre d'enfants à charge. Cela signifie que si vous vivez en couple, vous et votre conjoint(e) pouvez tous deux y prétendre. Le montant du Chèque Habitat varie chaque année. Vous pouvez bénéficier du chèque-habitat **pendant une durée de maximum 20 ans**, en sachant que l'avantage est réduit de moitié après 10 ans.

Quel montant ?

Le Chèque Habitat se compose d'une partie forfaitaire et d'une partie variable :

- ❑ Vous recevez un **montant forfaitaire de 125 euros par enfant à charge** (réparti entre les 2 parents).
- ❑ Vous recevez une **partie variable** en fonction de vos revenus :
 - ▶ revenus inférieurs à 22.567 euros (en 2021-exercice d'imposition 2022) : 1.520 euros – montant variable de référence maximum
 - ▶ revenus compris entre 22.567 euros et 87.043 euros : le montant variable de référence baisse progressivement selon la formule suivante : $1.520 - \frac{[(\text{revenu net imposable} - 22.567) \times 1,275\%]}$

Pour exemple : M. perçoit des revenus nets imposables de 31.000 euros et Mme, qui travaille à mi-temps, de 20.000 euros, ils ont 2 enfants :

- ▶ Montant forfaitaire : $2 \times 125 \text{ euros} = 250 \text{ euros}$
- ▶ Montant variable :
 - Mr : $1.520 \text{ euros} - (31\,000 - 22\,567) \times 1,275\% = 1.412 \text{ euros}$
 - Mme : 1.520 euros

Soit un total de $250 + 1.412 + 1.520 = 3.182$ euros/an

Toutefois, le montant de l'avantage est limité à la somme des remboursements de l'année en intérêts et capital et de la prime d'assurance vie individuelle liée à l'emprunt hypothécaire.

Que se passe-t-il si vous aviez un bonus logement d'avant 2016 ?

Pas de panique ! Votre bonus logement est **maintenu**, mais il reste plafonné aux montants de 2015. Vous ne pouvez toutefois plus prolonger sa durée en allongeant la durée de l'emprunt.

Retrouvez toutes les informations et les démarches relatives au Chèque Habitat à l'adresse suivante :

<https://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-du-cheque-habitat> ou contacter le SPW-Infos Conseils Logement au 04 250 93 30.

Avis à nos agriculteurs

Collecte des plastiques agricoles non dangereux

Intradel réitère sa collecte des plastiques agricoles.

Vous êtes donc invités à déposer vos plastiques agricoles au Biocentre de Grâce-Hollogne (Chaussée Verte 25/3), jusqu'au 30 05 20 22 et du 02 11 20 22 au 03 12 20 22, du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30.

Présentez-vous muni de votre carte d'identité, sans quoi la collecte vous sera refusée.

Pour rappel :

- ❑ 3 types de plastiques agricoles sont acceptés : les films fins en LLDPE, les films épais en LDPE et les cordes, ficelles, big-bags.

- ❑ les plastiques doivent avoir été préalablement triés – les déchets non-triés sont d'office refusés.

Pour toute précision, veuillez consulter le guide pratique sur le site d'Intradel (www.intradel.be).

Le recyclage, l'affaire de tous pour la protection de notre environnement.

Solidarité avec la population ukrainienne





Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques,

Président de l'Agence de Développement local

Nouveaux à Ans :

Au coin du feu :

poèlerie, cheminée, chauffage

Rue Edouard Colson, 285 - 4431 Loncin
04 378 88 80

info@aucoindufeu.be
<https://www.acdf.be/>

Les trésors de la Vesdre :

brocante et articles seconde main

Ouvert uniquement vendredi, samedi et dimanche de 10h à 18h.

Rue Georges Truffaut, 31/2 - 4432 Alleur
0485 920 264

lestresorsdelavesdre@gmail.com

Pic Vert construction : conseils énergétiques, PEB, audits logements

Rue de Fêchereux, 76 - 4432 Xhendremael
0476 559 383

picvert.construction@gmail.com

Odyssée 56 : gestion immobilière

Vierneuse voie, 32 - 4432 Xhendremael
0475 476 304

odysee56@hotmail.com

Charline Van Vyve :

psychologue clinicienne au centre Rééduc'action

Place Nicolaï, 54 - 4430 Ans
0479 660 245

charline.vanvyve@alumni.uliege.be
<https://www.centreeeducation.be/>

Na-ni snack à burgers et grill

Rue de la Station, 29 - 4430 Ans
0493 545 742

naniburger2018@gmail.com
<https://www.naniburger.be/>

Soham l'atelier :

artisan cirier avec atelier boutique et petite décoration

Rue de l'Yser, 395 - 4430 Ans
0472 893 236

catherine@sohamcollection.be
<https://www.sohamcollection.be/>

L'atelier de Monsieur : artisan travail du bois (bijoux, décorations, jeux en bois, projets personnalisés et sur mesure ...)

Rue de Fêchereux, 78 - 4432 Xhendremael
0498 374 295

contact@latelierdemonsieur.com
<https://www.latelierdemonsieur.com/>

Mimi pâtisserie :

traiteur sucré et ateliers de pâtisserie

Avenue de l'Europe, 5B - 4430 Ans

melanie@mimipatisserie.com
<https://www.mimipatisserie.com>

Je veux un cadeau :

vente en ligne de box cadeaux

Rue du Cimetière, 223 - 4430 Ans
0495 625 015

martine@jeveuxuncadeau.be
<https://jeveuxuncadeau.be/>

Nouveau sur le site internet communal : Offres d'emploi sur Ans



L'ADL rassemble sur une page internet les offres d'emploi disponibles à Ans.

<https://www.ans-commune.be/economie/emploi/offres-emploi-ans>

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Découvrez les offres d'emploi actuellement disponibles dans des entreprises et commerces de la Ville d'Ans.

Vous êtes un indépendant, une entreprise, un commerce à Ans et vous recrutez ?

N'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons partager votre offre d'emploi sur notre site internet et notre page Facebook.

Agence de Développement Local (ADL),

M^{me} Anne Moreau ou M^{me} Amélie Cialone,
Esplanade de l'Hôtel Communal 1 à 4430 Ans

anne.moreau@ans-ville.be
amelie.cialone@ans-ville.be
adl@ans-ville.be

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Solidarité avec la population ukrainienne



Yves Parthoens,
Président du CPAS
en charge des Affaires sociales

Ukraine : Le Plan de Cohésion Sociale et les Services de la Ville sur tous les fronts...

Le 24 février dernier, peu avant 6 h, heure de Moscou, Vladimir Poutine, le Président russe annonçait au monde une opération militaire spéciale en Ukraine avec l'invasion de celle-ci par ses troupes. L'Europe replongeait en quelques minutes à peine

dans l'horreur de la guerre. Il s'en est suivi un exode massif d'une population essentiellement constituée de femmes et d'enfants, les hommes restant en Ukraine. Des millions de réfugiés ont ainsi fui les combats en se réfugiant derrière les

frontières de l'Europe, et ce notamment en Roumanie, en Pologne, en Slovaquie etc. dans des centres d'accueil de fortune mais aussi en partant vers d'autres pays européens dont notamment la Belgique.

Une solidarité internationale!

Une vague de solidarité s'en est suivie à travers toute l'Europe en tentant d'anticiper autant que faire se peut l'accueil de ces millions de personnes

De nombreux réfugiés ont ainsi décidé de fuir les zones de combat par leurs propres moyens et sont arrivés à Liège par train, en voiture ou tout autre moyen de transport et doivent être pris en charge par les services communaux.



Des centres d'accueil surchargés en Pologne, en Roumanie ...

Si certains réfugiés ont eu l'opportunité de quitter les centres d'accueil par leurs propres moyens, d'autres y sont bloqués avec leurs enfants et les derniers vestiges de leur vie d'antan, en d'autres mots, souvent un simple sac... Des initiatives

privées dont celle d'un Liégeois, Félix Derison ancien Directeur d'école et de Julien Delaunois, infirmier urgentiste ont vu le jour quelques jours à peine après le début du conflit, leur objectif étant d'amener des convois humanitaires de

nourriture et de médicaments au Centre de réfugiés à Przemysl en Pologne à 30 km de la frontière ukrainienne.

4 tonnes de nourriture et de médicaments livrés ... 49 réfugiés évacués dont 16 accueillis à Ans ...

Ce 14 mars, un convoi composé d'une dizaine de bénévoles, du car du Standard, un camion, une camionnette et une voiture est allé déposer près de 4 tonnes de nourriture et de médicaments à la frontière polonaise au centre de Réfugiés de Przemysl mais a surtout évacué et ramené en Belgique 49 réfugiés (3 bébés, 8 ados et une grand-mère de près de 90 ans).

se sont mobilisés en quelques heures afin de trouver des solutions d'hébergement à Ans à travers la plateforme de la Task Force fédérale, mais aussi en matière administrative ou encore d'enseignement pour les plus jeunes.

Une fois dans le car, il était impératif de trouver des solutions d'accueil. La Ville de Liège a ainsi pris en charge 33 personnes. Sollicité dans cette opération humanitaire, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ans et ses Services sociaux

Ce fut un travail de titan, mais la mission a été accomplie avec brio. C'est avec une émotion difficilement dissimulable que le personnel communal a accueilli les réfugiés en ses murs tous services confondus avant de les conduire dans leurs familles d'accueil.



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Solidarité avec la population ukrainienne



MESURES SPECIALES DANS LE CADRE DU CONFLIT EN UKRAINE



En soutien aux Ukrainiens, l'Etat fédéral appelle les pouvoirs locaux à recenser toutes les capacités d'hébergements temporaires.

L'administration communale d'Ans lance donc un appel à sa population. Les personnes qui auraient un logement à mettre à disposition de réfugiés ukrainiens peuvent prendre contact avec le service social communal par téléphone 04 247 72 76 ou 94 ou via courriel social@ans-ville.be. Ou en passant par le guichet électronique de la ville d'Ans

<https://ans-formulaires.guichet-citoyen.be/social/accueil-des-refugies-ukrainiens/>

En ce qui concerne l'accueil des Ukrainiens en Belgique (droit de séjour, octroi d'aides de la part des CPAS), les premières mesures sont les suivantes :

■ Au niveau du séjour, le Ministère recommande d'introduire une **demande pour obtenir le statut spécial de personnes temporairement déplacées**. Il s'agit, au niveau européen, d'un statut spécifique pour les grands groupes de personnes fuyant une guerre. Celui-ci permet de s'adapter au mieux au statut particulier des Ukrainiens, sans préjudice sur une éventuelle autre demande de titre de séjour (par exemple

une demande de protection internationale) qui serait introduite par la suite en fonction de l'évolution de la situation en Ukraine. Vous pouvez trouver plus d'information à ce sujet sur le site de Fedasil.

■ Suite à l'octroi du statut de personne temporairement déplacée, la personne concernée est inscrite au registre des étrangers et reçoit une carte A. Elle entre de ce fait dans les conditions d'octroi d'une éventuelle aide sociale équivalente au RIS (moyennant une enquête sociale comme pour toute aide du CPAS). D'autres aides sont possibles (psychologiques, médicales, ...) en fonction de la situation particulière de chaque personne.

Au niveau du CPAS, une personne-ressource a été désignée pour répondre aux questions à ce sujet. Vous pouvez contacter M. DOFFOUX Olivier au 04 247 74 28 ou via l'adresse mail olivier.doffoux@ans-cpas.be

<https://fedasil.be/fr/actualites/ukrainiens>

UKRAINE 12-12

#UKRAINE1212

FAITES UN DON

12-12

ENSEMBLE POUR
SAUVER PLUS DE VIES

Solidarité avec la population ukrainienne





Merci pour la planète

Après Défi et le Cdh, c'est au tour d'Ecolo de s'exprimer à travers nos colonnes...

L'essayiste Pierre Rabhi racontait souvent la légende du colibri : aux animaux qui se moquaient d'un colibri qui prenait quelques gouttes d'eau dans son bec pour éteindre un incendie dans la forêt, l'oiseau leur répondait : « oui, mais moi, j'ai fait ma part... »

Et en fin de compte, à Ans comme ailleurs, consciemment ou pas, il y a de nombreux « colibris » qui font leur part. De mille et une manières.

Il y a toutes ces personnes qui ont décidé de réfléchir à leur alimentation, soit en achetant bio, soit, mieux encore, en mangeant leurs légumes issus de leur potager ou d'un jardin communautaire.

Il y a aussi ces environnementalistes qui veulent protéger la biodiversité, en protégeant une mare, en plaçant un nichoir ou un hôtel à insectes. Certains d'entre eux, s'engagent dans des projets communs, comme planter des haies le long des chemins, un potager collectif...

Il y a aussi toutes ces personnes qui ont compris que, souvent, l'écologie est synonyme d'économies.

Par exemple, l'absence de réflexion sur sa production de déchets peut coûter cher. Autant acheter et consommer de manière raisonnée, et locale, en évitant le suremballage. Quand c'est possible, pourquoi ne pas investir dans un bac à compost (des formations sont régulièrement organisées à Ans, avec prime à la clé)? Et pour certains, pourquoi pas un poulailler? Vous saurez d'où viennent vos œufs.

Le prix des carburants incite de plus en plus à réfléchir sa mobilité. La marche, le vélo, électrique ou pas, les transports en commun sont parfois des alternatives efficaces et moins chères. Partout, des réflexions et des projets sont en cours pour améliorer les conditions de déplacement des usagers de la mobilité douce. Même s'il reste tant à faire...

Le coût de l'énergie est aussi un problème pour de plus en plus de gens. Une bonne isolation, des panneaux solaires ou un chauffage plus performant nécessitent des investissements mais qui seront amortis et rapporteront de plus en plus vite, vu l'augmentation des factures. Et certaines primes existent.

Sinon, choisir un fournisseur d'énergie renouvelable est aussi un acte engagé. Et à Ans, nous disposons même d'une coopérative qui produit et fournit de l'électricité verte sur base d'une éolienne 100% citoyenne située à Juprelle.

Je ne vous pas encore parlé de ces parents qui choisissent des langes lavables, des personnes qui fabriquent leurs cosmétiques ou leurs produits de nettoyage (ah, le vinaigre et le bicarbonate de soude que j'ai cité tant de fois dans de précédents articles...) qui participent à des projets « zéro déchets ». Et il y a tant d'autres actions menées par tant d'autres ansois.

Bref, même si le réchauffement de la planète n'occupe plus la première place de l'actualité car une crise chasse une autre, la population est de plus en plus sensible au changement climatique.

A toutes celles et ceux qui se seront reconnus dans ces petits gestes pour la planète, je tiens à dire merci d'avoir fait votre part.

Thierry Coenen

Conseiller et Chef de groupe



Solidarité avec la population ukrainienne



Agenda

Jusqu'au 29 mai 2021

Expo «Picasso à Waroux» en collaboration avec le service Culture de l'ambassade d'Espagne

Le château de Waroux fait la part belle aux petits visiteurs avec l'exposition Picasso qui rend une sélection d'œuvres très accessibles aux plus jeunes. Picasso a dit : «*j'ai mis toute ma vie à savoir dessiner comme un enfant*». Venez découvrir plus de cent œuvres dans une exposition à vivre en famille jusqu'au 29 mai 2022, du mardi au dimanche, de 14 à 18 heures. Poursuivez la visite, par un bon bol d'air dans le parc du château, aux arbres centenaires. Château de Waroux, 301, rue de Waroux à 4432 Alleur. Dossier «*Découvrir l'expo en s'amusant*», à retirer gratuitement à l'accueil. «Ticket famille» à 20 € (2 adultes – 2 enfants).

Tous renseignements : <http://www.chateau-waroux.be/> ou 04 247 72 73 – 04 247 73 89

Possibilité de visites guidées multilingues sur réservation



Samedi 16 avril

Salon Nourrir Ans 11 h – 18 h

Centre Culturel d'Ans.

Au menu ? Apiculteurs, chocolatiers, viticulteurs, brasseurs mais aussi des associations, des ateliers, des conférences et beaucoup de partage.

Entrée gratuite

Infos supplémentaires : www.centreculturelans.be



Mercredi 20 avril 2022, de 15 h à 16 h

Heure du Conte : «*Drôles de p'tites bêtes*»

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Judi 21 avril, de 10 à 12 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les «*coups de cœur*» des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Dimanche 24 avril à 15 h 00 - Château de Waroux

Conférence : Dernière campagne de Napoléon en Belgique. Les deux grandes peurs de Blücher en 1815 Liège et Ligny par Philippe Dallemagne et Léon Bernard

Entrée gratuite – Réservation indispensable : pascale.galhaut@ans-ville.be ou 04 247 72 73.

Dimanche 24 avril de 10 h à 18 h.

Bouquinerie ansoise

Centre culturel d'Ans entrée gratuite, une vingtaine d'exposants : bouquins, livres anciens, romans, location de stands pour vendre vos livres 04 247 73 36



Mardi 26 avril

Shift-Ciné Club Ansois

Centre Culturel d'Ans

Entrée gratuite

Un film de Pauline Beugnies. C'est l'histoire d'un coursier à vélo avec plus de 20.000 km au compteur, qui a porté le «*Maillot à pois*», qui se bat quotidiennement contre un algorithme.

Vendredi 29 avril

Spectacle : Le Trio se2 casse

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 38 € (placement libre) / 60 € VIP

Pierre, Didier et Renaud ont décidé de s'échapper pour retrouver un peu de liberté là où ils seront ravis d'être démasqués.

Samedi 30 avril

14^e nuit du Trad à 20 h

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 17 € (prévente) / 20 € sur place

La Nuit du Trad, cette année sonne le réveil de RZF et la reprise des bals. Un grand bal folk avec 4 groupes qui se suivent pour de la musique et de la danse jusque bien tard dans la nuit. Et cela sans masque, et sans cst !

Dimanche 1^{er} mai, 14 à 18 h

«*La vie de Château en famille*» :

Chasse au Trésor dans le parc du château de Waroux.

Espace «*Jeux d'autrefois*» avec la ludothèque d'Ans.

Visitez l'exposition Picasso avec vos enfants (activité payante)

Une organisation de l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP) et de la Ville d'Ans

infos : 04 247 72 73 – waroux2@ans-ville.be

Mercredi 4 mai, de 15 h 30 à 16 h

Heure du Conte : «*Au pied de mon arbre*»

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Solidarité avec la population ukrainienne



Mercredi 4 mai de 15h à 17h.

Spectacle : La Classe des Mammouths

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns) / 9€ sur place / 1.25€ (art.27)

Un spectacle réalisé par la Cie Le Théâtre des 4 Mains
Qu'est que cela représente d'être garçon ou fille ? À l'école, dans la société ? Une réflexion sur les rôles assignés à chacun et chacune, ainsi que leur évolution à travers les millénaires.

Vendredi 13 mai à 20h30

Concert Jazz – Bam Trio

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes :

www.centreculturelans.be



Bastien Jeunieux : guitare

Arnaud Cabay : batterie

Maxime Moyaerts : orgue Hammond

Dimanche 15 mai, à 16h et à 18h30

15 05

TABLAO EL CARRU
FLAMENCO

CHATEAU DE WAROUX
rue de Waroux 301
4432 ANS
15 mai 2022
show 1: 16h / show 2: 18h30

ESTEBAN MURILLO

CRISTINA AGUILERA

Entrée + 1 Sangria
18€

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
0495/83 74 85
anthonyelcarru@gmail.com el.carru

En partenariat avec le Centre Culturel d'Ans
Avec l'aide de la Fédération Wallonie Bruxelles
Tournées Art & Vie



Mercredi 18 mai, de 15h à 16h

Heure du Conte : « Ni poupées, ni super-héros »

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Judi 19 mai, de 10 à 12h.

Cercle de Lecture : venez découvrir les coups de cœur des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin 04 247 73 56

Vendredi 27 mai à 20h30

Manon Lepomme – Je vais beaucoup mieux ...

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 12€ (prévente & membre CcAns) / 15€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : www.centreculturelans.be

Après avoir évité à plus de 250 000 spectateurs d'aller chez le psy, Manon Lepomme revient avec un tout nouveau spectacle. Vous la retrouverez toujours aussi déjantée et peut-être encore plus névrosée qu'avant ...



L'opération « Les artistes ansois vous ouvrent leurs portes » se prépare ...

La tradition culturelle ansoise veut que depuis quelques années déjà, nos artistes locaux ouvrent, une année sur deux, les portes de leur foyer ou de leur atelier afin de présenter au plus grand nombre leurs œuvres.

Le public aura donc l'occasion, les samedi 8 et dimanche 9 octobre prochains, de venir à la rencontre des peintres, sculpteurs ou artisans locaux au cœur même de leur création. Un dépliant ainsi qu'une page web hébergée sur notre site internet communal (www.ans.eu) donneront tous les détails sur ce WE consacré à nos artistes.

Si vous êtes un de ces artistes et que vous souhaitez participer à cette opération, nous vous invitons à contacter le service de la Culture de la Commune d'Ans au n° de téléphone 04 247 72 73 ou par courriel à l'adresse suivante : pascale.galhaut@ans-commune.be, avant le 1^{er} août. Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir le formulaire d'inscription à l'événement.



Solidarité avec la population ukrainienne



SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES D'ANS



Sur proposition de l'Echevin de la Culture et des Sports, le Conseil communal a réservé au budget 2022 la somme de 15.000 EUR, en vue de l'attribution d'aides ponctuelles et de subsides de fonctionnement aux associations culturelles ansaises.

SUBSIDES PONCTUELS

Nouveauté

En 2022, tout demande d'un subside exceptionnel pour une manifestation organisée sur le territoire communal doit faire l'objet d'une convention à présenter au Conseil communal. Cette convention détaillera le projet et stipulera de manière claire quelle est l'aide accordée par la Commune et dans quel cadre précis. Chaque association pourra ainsi connaître, avant l'organisation de la manifestation, le montant accordé.

SUBSIDES ANNUELS DE FONCTIONNEMENT

Un subside annuel de fonctionnement est octroyé aux associations qui en font la demande écrite, sur le formulaire prévu à cet effet : pour l'obtenir, contactez l'Echevinat. Celle-ci doit être répétée chaque année.

Attention : toutes les demandes de subside de fonctionnement doivent nous parvenir au plus tard pour le 15 septembre 2022.

Les dossiers de demande de subsides ponctuels doivent être introduits 2 mois avant la manifestation

CONTACT :

COMMUNE D'ANS – Echevinat de la Culture

M^{me} Pascale GALHAUT

Hôtel communal – 4430 ANS

Tél 04 247 72 73 – Mail : pascale.galhaut@ans-ville.be

Elargissement des jours d'ouverture du Fort de Loncin

A la suite d'un partenariat entre la Ville d'Ans et le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin, la Nécropole nationale du Fort de Loncin, est accessible au public tous les jours du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00.

En préambule de la visite et afin d'appréhender le site, vous pourrez découvrir le musée qui présente une combinaison particulièrement réussie entre maquettes et pièces de collection, dont certaines exceptionnelles et uniques. La visite du fort est ensuite réalisée à l'aide d'audioguides et permet aux visiteurs de découvrir le fort et de revivre le combat mené par la garnison du fort, et d'un point de vue sonore, l'explosion de la poudrière. Après avoir découvert le cratère de l'explosion et la crypte, la visite se termine par la mise en évidence des vertus de la paix.

La visite d'un site tel que celui de la nécropole nationale de Loncin est particulièrement indiquée dans la période tragique que nous vivons actuellement, car elle nous rappelle la fragilité de nos libertés et les souffrances engendrées par les guerres.

Enfin, tous les dimanches à 15h00, a lieu une visite guidée qui permet de découvrir les parties du fort non abordées lors de la visite avec audioguide, dont notamment les musées de la Résistance, des prisonniers, et la machine à vapeur. Dans le cadre de la salle consacrée aux travaux de déminage du fort qui eurent lieu en 2007, il est également possible de découvrir une exposition de jouets anciens.

LA VIE DE CHÂTEAU EN FAMILLE
CHASSE AU TRÉSOR ET JEUX D'AUTREFOIS
PARC DU CHÂTEAU DE WAROUX
DIMANCHE 1^{ER} MAI 2022 - 14H > 18H

GRATUITE
ENTREE
GRATUITE

VILLE D'ANS
Wallonie patrimoine AWaP
AVEC LE SOUTIEN DE :
LA CAVE LUDO



Solidarité avec la population ukrainienne

ENTRÉE GRATUITE

Le Village Espagnol de Ans

CHÂTEAU DE WAROUX
DU 14 AU 17 AVRIL



REPRISE LE 01 AVRIL 2022

MARCHÉ D'ANS

Rue Edouard Colson (N3)
Sur le parking de la piscine



Vendredi à partir de 14h

Produits locaux
Food trucks
Ambiance festive



04 337 80 97
bureau.wallonie@charve.be

Ne pas jeter sur la voie publique. Editeur responsable : F-J SANTOS REY - Esplanade de l'Hôtel communal 1 - 4430 Ans



23

ANSINFOS

Solidarité avec la population ukrainienne



LE VILLAGE SPORTIF

SAMEDI 21 MAI 2022

DE 13H30 À 18H30

HALL DES SPORTS DE LONCIN

INITIATIONS SPORTIVES - CHATEAUX GONFLABLES - CUISTAX
ACCROBRANCHES - GRAFFEURS - STREET ART - PETITE RESTAURATION



DE 14 À 18H30

CONCERTS DE SUFFOCATING MINDS, MATA WANGALA ET NICE IDEE

L'AFTER DU VILLAGE

DE 19H00 À 21H00



98 %



DE 21H00 À MINUIT

Vincent
ARENA



VILLE D'ANS



UNE INITIATIVE DU BOURGMESTRE G. PHILIPPIN, DE L'ECHEVIN DES SPORTS PH. SAIVE
ET DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE ANSPORTS, T. CIALONE

DECATHLON

Ans sports
Régie communale des sports